



DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE AU COURS DE L'ANNEE 2021

Une fillette violée en commune Rutegama, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 décembre 2020 indique qu'en date du 17 décembre 2020, sur la colline Mushikamo, commune Rutegama, province Muramvya, V.V., âgée de 3 ans, a été violée dans un champ de tripsacum tout près du collège Mushikamo par Pacifique Nshimirimana, âgé de 18 ans et originaire de la colline Gashingwa de la même commune. Selon des sources sur place, il a été arrêté par la police du poste de Mushikamo, en 18 décembre 2020 et a été détenu à la brigade de Rutegama.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 30 décembre 2020, sur la sous colline Karindo, colline, zone, commune et province Rutana, Constance Hakizimana a été battue par son mari Pierre Nteturuye. Selon des sources sur place, il avait l'habitude de la battre. Selon les mêmes sources, la victime a pris la décision de fuir et sa famille l'a recherchée et l'a trouvée sur la colline Shoti, commune et province Rutana après 3 jours. Elle est revenue à la maison en date du 3 janvier 2021, vers 21 heures quand son mari était arrêté et détenu au cachot du poste de police Rutana.

Une personne violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 janvier 2021 indique qu'en date du 31 décembre 2020, sur la sous-colline Butega, colline Kibingo, commune et province Kayanza, G.N., originaire de cette sous-colline, âgée de 15 ans, malade mentale, a été violée par Rodrigue Akimana, âgé de 18 ans, de cette même localité. Selon des sources sur place, le présumé auteur lui a présenté un billet de 100 fbu pour la tromper. Rodrigue a été surpris en flagrant délit par le neveu de la victime et a pris le large. La victime a été évacuée d'urgence à l'hôpital de Kayanza pour bénéficier des soins médicaux. Le présumé auteur reste introuvable.

Une fille violée en commune Butezi, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 janvier 2021 indique qu'en date du 10 décembre 2020, vers 19 heures, le prénommé Balthazar, OPJ de Butezi, a violé dans son bureau N.B., âgée de 15 ans, écolière à l'ECOFO Butezi, commune Butezi, province Ruyigi. Selon des sources sur place, après avoir remarqué l'absence de la victime à la maison, la famille l'a cherchée partout mais ne l'a pas trouvée. Arrivée à la maison, elle a expliqué qu'elle avait été violée. L'OPJ a essayé de corrompre la famille pour abandonner le procès mais en vain. Selon les mêmes sources, l'auteur présumé est toujours libre mais le procès est en cours.

Agression sexuelle en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 janvier 2021 indique qu'en date du 26 décembre 2020, vers 21 heures, à l'hôpital de Kirundo, S.N, âgée de 11 ans, garde malade de sa mère à cet hôpital, a été agressée sexuellement par Hilaire Ndikumana, radiologue. Selon des sources sur place, ce dernier a demandé à la mère d'envoyer sa fille pour aller récupérer son téléphone dans son cabinet et Hilaire l'a poursuivie puis l'a touchée sur les seins. Selon les mêmes sources, l'enfant a crié fort puis les malades et tout le personnel sont venus au secours. Les mêmes sources ajoutent que le présumé auteur a été vite détenu à la PJ Kirundo.

Une femme battue en commune Ntega, province Kirundo

En date du 16 janvier 2021, Rachelle Mukakarera a été battue par son mari, Pascal Muhigirwa, enseignant à l'ECOFO Runyankezi. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au CDS Kinyovu pour bénéficier des soins médicaux tandis que son mari a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat communal de Ntega.

Une personne violée en commune et province Muramvya

En date du 12 janvier 2021, vers 10 heures du matin, dans une douche d'un voisin, au quartier Kigwati, commune et province Muramvya, A.B.I., âgée de 5 ans, a été violée par Elvis Niyinzigamye, âgé de 14 ans, travailleur domestique dudit voisin, originaire de la colline Gihehe, commune Giheta, province Gitega. Selon des sources sur place, en date du 13 janvier 2021, le présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot de la brigade Muramvya.

Une femme violée en commune Butezi, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2021 indique qu'en date du 7 janvier 2020, vers 22 heures, au cachot du commissariat de la commune Butezi, province Ruyigi, N.I, âgée de 25 ans, a été violée par Anatole Sibomana, OPJ dudit commissariat. Selon des sources sur place, ce dernier a été surpris en train de violer cette détenue dans ce cachot fermé avec des cadenas. Selon les mêmes sources, cette victime et Anatole ont été conduits au cachot du commissariat provincial de Ruyigi.

Une personne violée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 3 janvier 2021, vers 22 heures, sur la sous-colline Kirenge, colline Caguka, commune Kabarore, province Kayanza, L. K., âgée de 14 ans, élève en 8ème année, résidant sur cette même sous-colline a été violée par Emmanuel Mpawenimana aidé par un surnommé Toto, tous mineurs. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs l'ont appelée chez elle et l'ont violée dans un buisson où elle a passé toute la nuit. Selon les mêmes sources, la victime a été retrouvée le lendemain par son oncle qui a alerté sa famille pour la conduire à l'hôpital de Kayanza pour des soins médicaux. Les présumés auteurs ont été arrêtés chez eux en date du 4 janvier 2021 et ils ont été libérés en date du 5 janvier 2021 sur l'ordre du Procureur de la République.

Une personne violée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 janvier 2021 indique qu'en date du 20 janvier 2021, vers 11 heures, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-Lac, province Makamba, F.N., âgée de 20 ans, a été violée par son voisin, APC Eric Ndayishimiye, numéro matricule 80198 apn, policier en congé. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital pour des traitements médicaux. Selon les mêmes sources, en date du 23 janvier 2021, le présumé auteur a été arrêté et détenu au cashot du commissariat communal de Nyanza-Lac.

Une femme blessée en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 23 février 2021, dans la nuit, sur la colline Karambo, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, Médiatrice Cizanye a été blessée par son mari, Désiré Nsengiyumva, au niveau de la tête et du cou à coups de machette. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité par son mari. Selon les mêmes sources, la même nuit, le présumé auteur a pris fuite mais il a été arrêté par des policiers en date du 24 février 2021, au chef-lieu de la province Ngozi.

Une fille violée en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 22 février 2021, sur la colline Gitanga, zone Gatobo, commune Gashikanwa, province Ngozi, V.N., âgée de 16 ans, a été violée par un prénommé David, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a rencontré la fille dans la rue puis l'a prise par force et l'a conduite dans une maison en construction. Selon les mêmes sources, les parents de cette victime ont saisi le chef de zone Gatobo qui a alerté des policiers pour arrêter le présumé auteur et il a été conduit au cachot communal de police de Kiremba tandis que la victime a été conduite à l'hôpital de Kiremba pour des soins médicaux.

Un homme battu par sa femme en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} février 2021 indique qu'en date du 26 décembre 2020, sur la colline Teka, commune Mbuye, province Muramvya, Celeus Bigirimana, âgé de 49 ans, a été tabassé et blessé par sa femme Ida Ndayishimiye, âgée de 54 ans et ses deux fils, jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, la victime a été transportée par la police vers un hôpital. Selon les mêmes sources, Ida a été arrêtée et détenu au cachot de la brigade Muramvya avant d'être transférée à la prison de Muramvya.

Une personne blessée en commune et province Muyinga

En date du 6 février 2021, vers 22 heures, au centre urbain, commune et province Muyinga, le prénommé Prosper, agent de la COOPEC Muyinga, a été poignardé et blessé au niveau du cou par sa femme prénommée Marguérite. Selon des sources sur place, des conflits familiaux sont à l'origine de cet acte. La victime a été évacuée vers l'hôpital de Muyinga dans la même nuit et le présumé auteur a été arrêté par la police le lendemain matin et conduit au cachot communal de la police pour enquêtes.

Une fillette violée en commune et province Bubanza

En date du 1er mars 2021, vers 13 heures, sur la colline Shari I, zone, commune et province Bubanza, B., âgée de 8 ans, écolière en 2ème année à l'ECOFO Giko, a été violée à son domicile par Vyamungu, âgé de 18 ans, au moment où ses parents n'étaient pas là. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Bubanza pour se faire soigner. L'auteur présumé a pris fuite.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 3 mars 2021, vers 18 heures, sur la colline Mungwa, zone Gitaba, commune et province Rutana, F.N., âgée de 16 ans, a été prise par force et violée en cours de chemin par Claver Niyongabo, âgé de 33 ans et père de deux enfants. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana pour bénéficier des soins. Le présumé auteur a été arrêté par la police et a été détenu au cachot du poste de police de Rutana.

Une fillette violée en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 mars 2021 indique qu'en date du 8 mars 2021, sur la colline Taba, commune Mbuye, province Muramvya, G. G. I., âgée de 4 ans et 6 mois, a été violée par Cyriaque Gatorano chez lui sous un avocatier. Selon des sources sur place, le présumé auteur a donné à l'enfant un billet de 100 fbu. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été conduit au cachot de la brigade Mbuye en date du 9 mars 2021 avant d'être transféré à la prison de Muramvya, en date du 19 mars 2021.

Une fillette violée en commune et province Rutana

En date 15 mars 2021, vers 10 heures, sur la sous-colline Mikurira, colline, zone commune et province Rutana, B.N., âgée de 13 ans, a été violée par Vincent Nitunga, berger, âgé de 51 ans, au champ de haricot. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital Rutana pour y bénéficier des soins médicaux. Selon les mêmes sources, Vincent a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Rutana.

Une fillette violée en commune Gitaramuka, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2021 indique qu'en date du 12 juin 2021, vers 15 heures, sur la colline Kibenga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Consolate, âgée de 5 ans, a été violée par un prénommé Tite, âgé de 42 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, le présumé auteur était dans un champ quand il a demandé à cette fillette de venir l'aider à arracher les herbes pour nourrir les vaches en la

promettant de lui payer de l'argent. Il l'a alors violée et lui a donné une pièce de 50 fbu. L'enfant l'a dit à sa mère qui l'a conduite immédiatement au CDS Gitaramuka pour des soins médicaux. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police.

Une femme tabassée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2021 indique qu'en date du 20 juin 2021, vers 21 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une femme prénommée Alvera, âgée de 28 ans, a été frappée à coups de houe au niveau des hanches par son mari, Kadogo, âgé de 28 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime était accusée de stérilité car elle venait de passer 3 ans sans mettre au monde. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Mutoyi en commune Bugendana, province Gitega tandis que cet homme avait pris le large.

Une fillette violée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 12 juin 2021, vers 22 heures, à la 6^{ème} avenue, sur la colline Kigwati I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, une fillette prénommée E., âgée de 12 ans, a été violée par un Imbonerakure, prénommé Elysée alias Matoroshi, âgé de 32 ans. Selon des sources sur place, cet Imbonerakure avait quitté une patrouille dans laquelle il était avec d'autres Imbonerakure, membres d'un comité mixte de sécurité et il s'est rendu au domicile de cet enfant qui se trouvait dehors. Ce présumé auteur a d'abord fermé une porte de la maison dans laquelle la maman de la victime dormait étant malade. Ensuite, Elysée a intimé l'ordre à la victime de se taire en lui montrant un gourdin en forme de fusil et l'a violée. Cette fillette a crié au secours et les autres Imbonerakure sont intervenus, ont arrêté Elysée, ont veillé sur lui toute la nuit et ils l'ont conduit au cachot du poste de police de la zone Rukaramu, le matin du 13 juin 2021. La victime a été conduite au Centre Seruka à Bujumbura Mairie.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 7 juin 2021, vers 19 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, une femme nommée Ndereyimana, âgée de 25 ans, a été tabassée et blessée au niveau de l'œil gauche par son mari Pascal Niyorugira, âgé de 27 ans. Selon des sources sur place, le matin de ce jour, le mari avait donné 400 fbu à sa femme pour acheter du sel de cuisine quand elle allait faire vacciner leur enfant au CDS Rabiho. Selon les mêmes sources, dans l'après-midi, cette femme est rentrée avec le sel de 200 fbu et l'argent resté avait été utilisé pour acheter un beignet à son bébé qui avait très faim. Le soir, son mari a constaté qu'elle n'avait pas utilisé son argent comme convenu et l'a tabassée. Les voisins qui sont intervenus ont conduit cette femme au CDS pour des soins médicaux tandis que cet homme a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des policiers.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 juin 2021 indique qu'en date du 6 juin 2021, vers 16 heures, au centre de négoce de la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Emmanuéline Ndereyimana, âgée de 29 ans, commerçante, a été battue par son mari Eliezel Twagirayezu à coups de poing et de gifles jusqu'à perdre connaissance. Selon des sources sur place, la victime était dans un bistrot de ce centre en train de partager de la bière avec

un autre homme lorsqu'elle a été surprise par son mari qui lui a exigé de retourner au marché pour vendre ses poireaux. Eliezel est allé au lieu de vente et a demandé à sa femme de lui donner de l'argent de la vente. Sa femme lui a donné quelques pièces de 50 fbu et son mari l'a tabassée. La victime a été évacuée vers le CDS Rabiro et son mari a payé la facture des soins médicaux.

Une femme membre du parti CNDD-FDD blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 13 juin 2021, vers 23 heures, sur la sous colline Nyarugati, colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, une femme prénommée Ménémore, âgée de 23 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été attaquée dans sa maison et blessée à coups de machette, au niveau de la joue gauche et au dos par le nommé Nzitunga, âgé de 37 ans, de la même colline. Selon des sources sur place, Nzitunga s'est introduit chez Ménémore pour la violer et la femme a résisté, puis Nzitunga l'a assénée des coups de machette. Selon les mêmes sources, cette victime a crié et des voisins sont arrivés après la fuite du présumé auteur. Ils ont conduit la victime au CDS Kiranda où elle a été alitée. La femme vit seule dans la maison avec ses deux petits-enfants et son mari est parti en Tanzanie pour chercher de l'emploi.

Une personne blessée en commune et province Kirundo

En date du 14 juin 2021, vers minuit, Mussa Karimanzira, résident sur la colline Nyange-Bushaza, a été poignardé au niveau des cotes par sa femme Jacqueline Uwimana. Selon des sources sur place, l'administrateur de la commune Kirundo, Viateur Habimana, a conduit cette victime à l'hôpital Kanyinya pour la faire soigner tandis que la présumée auteure a pris le large. Selon les mêmes sources, cet homme a été accusé d'infidélité par sa femme.

Une fillette violée en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 juin 2021 indique que dans la nuit du 23 mai 2021, sur la colline Muyange, commune Mugina, province Cibitoke, N.I., âgée de 5 ans, a été violée par Josué Rizonkuza, âgé de 59 ans, cultivateur et potier. Selon des sources sur place, le présumé auteur a conduit la victime dans sa maison en lui donnant des bonbons. Selon les mêmes sources, Josué Rizonkuza a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mugina.

Une personne violée en commune Mbuye province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 juin 2021 indique qu'en date du 26 mai 2021, sur la colline Rugari, commune Mbuye, province Muramvya, L.N., âgée de 18 ans, élève en 11^{ème} année au Lycée Technique communal de Mbuye, originaire de la colline Kigabiro, de la même commune, a été violée par Egide Sabiyumva, âgé de 29 ans, dans sa boutique où la victime était venue s'approvisionner en vivres. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté en date du 29 mai 2021 et détenu au cachot de la brigade de Mbuye. Selon les mêmes sources, en date du 3 juin 2021, ce présumé auteur a été transféré à la prison de Muramvya.

Une femme battue par son mari en commune Musongati, province Rutana

En date du 3 juin 2021, sur la colline et zone Ngoma, commune Musongati, province Rutana, Josiane Nibigira, membre du parti CNDD-FDD, a été battue et blessée sur son bras gauche par son mari Etienne Misigaro, à coups de bâton, lui aussi membre de ce parti. Selon des sources sur place,

Josiane s'était opposée à la vente de leur propriété foncière et elle reprochait à son mari de gaspiller des biens familiaux. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Ngoma tandis que le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une personne violée en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 mai 2021 indique qu'en date du 24 avril 2021, au CDS Rwuya, commune Mbuye, province Muramvya, B.I., âgée de 19 ans, originaire de la colline Murambi, commune Kiganda, province Muramvya, a été violée par Claver Havyarimana, âgé de 39 ans, marié, originaire de la colline Masango, commune et province Muramvya, agent du CDS Rwuya. Selon des sources sur place, cette victime était à ce CDS pour se faire soigner. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 29 avril 2021 et détenu au cachot de la brigade Muramvya avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 5 mai 2021.

Une fillette violée en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 4 mai 2021, sur la colline Matyazo, commune Kiganda, province Muramvya, D.I., âgée de 3 ans 11 mois, résident sur la colline Matyazo a été violée dans un champ de manioc par Cédric Hakizimana, âgé de 16 ans, élève en 5^{ème} année primaire, résidant sur la même colline. Selon des sources sur place, en date du 6 mai 2021, Cédric a été arrêté et détenu au cachot du commissariat provincial de Muramvya.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 4 mai 2021, vers 20 heures, sur la colline Mungwa, zone Gitaba, commune et province Rutana, Claudine Nizigama, a été battue et blessée au niveau du bras gauche à l'aide d'un fer à béton par son mari, Eric Nibizi. Selon des sources sur place, Eric a également chassé sa femme. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot communal du poste de police de Rutana par des policiers sur l'ordre du chef de colline tandis que la victime a été conduite au CDS de Gitaba pour y bénéficier des soins médicaux.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 23 mai 2021, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Odette Niyihangejeje, âgée de 28 ans, a été battue par son mari, Fridolin Ndacayisaba, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime a fui sa maison et le chef de colline a obligé le mari de payer une somme de 15000 fbu puis il est allé convaincre la victime de rentrer mais elle a refusé.

Une personne blessée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mai 2021 indique qu'en date du 27 avril 2021, vers 17 heures, sur la sous-colline Karunyina, colline Ntarambo, Zone Kabuye, commune et province Kayanza, Marie Rose Ciza, âgée de 26 ans, cultivatrice, mariée, résidant sur la même sous-colline, a été attaquée et blessée avec des ongles au niveau des organes génitaux, par Médard Murangira, cultivateur, en tentant de la violer. Selon des sources sur place, Marie Rose rentrait du marché, de cette zone quand elle a été attaquée, a crié au secours et la population est intervenue. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée vers l'hôpital de Gahombo tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de la zone Kabuye pour des raisons d'enquête.

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mai 2021 indique qu'en date du 3 mai 2021, vers 10 heures du matin, sur la colline Kiziguro, commune Bukeye, province Muramvya, L.A., âgée de 6 ans, résidant sur la même colline, a été violée par Joachim Nsavyimana, chez lui, âgé de 35 ans, cultivateur, voisin de la victime. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et détenu à la brigade de Bukeye avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 12 mai 2021.

Une femme battue en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 mai 2021 indique qu'en date du 12 mai 2021, le soir, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, Anne Marie Nahimana a été battue à coups de pieds et jetée dehors par son mari, Pie Congera, Imbonerakure et chef de cellule. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité après qu'elle s'est fait photographier par un autre homme. Selon les mêmes sources, la femme a passé toute la nuit dehors et elle a été autorisée de retourner à la maison grâce aux conseils de ses voisins dont le chef de cette colline.

Une femme violée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 mai 2021 indique qu'en date du 13 mai 2021, sur la sous-colline Busaka, colline Rusengo, zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, N., âgée de 25 ans, a été violée par le frère de son mari, Yibukabayo, âgé de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD, avec la complicité de sa femme, Noëlla, âgée de 27 ans. Selon des sources sur place, les deux présumés auteurs ont été arrêtés et détenus au cachot de la commune Bugenyuzi, en date du 14 mai 2021. Selon les mêmes sources, Noëlla, la femme du présumé auteur avait invité cette femme d'entrer dans la maison et celle-ci est sortie tout en enfermant son mari et la femme dans la maison. Après le forfait, la victime s'est rendue chez le chef de colline pour se plaindre et ce dernier l'a référée au CDS pour des soins médicaux. Le lendemain, les présumés auteurs ont été conduits au cachot de la commune.

Une fillette violée en commune Bukeye, province Muramvya

En date du 25 Mars 2021, vers 18 heures, sur la colline Busangana, commune Bukeye, province Muramvya, A.K., âgée de 5 ans, a été violée dans un boisement par son voisin, Désiré Nimbona, âgé de 15 ans. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté le même jour et conduit au cachot de la brigade Bukeye avant d'être transféré à la prison de Muramvya.

Une femme violée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 avril 2021, indique qu'en date du 4 avril 2021, sur la colline Gicaca, commune Gisuru, province Ruyigi, M.N., a été violée chez elle par Protais Nduwimana, âgé de 23 ans. Selon des sources sur place, il l'a trouvée en train de préparer le repas du soir et a commencé à l'enlever des vêtements pour faire des rapports sexuels forcés. Selon les mêmes sources, la victime a crié au secours et des gens sont intervenus. Cependant, ces derniers ont accusé la victime de violer Protais Nduwimana qui est moins âgé que cette victime. Cette femme a été arrêtée par des Imbonerakure dans la nuit du 4 avril 2021 et conduite au cachot de la police de Ruyigi. Le mari de cette victime était allé en Tanzanie pour y travailler.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 15 avril 2021, vers 20 heures, sur la colline Rongerero, zone, commune et province Rutana, Eliane Nibigira, âgée de 29 ans, commerçante, a été battue par son mari du nom d'Elie Barashingwa, âgé de 32 ans, membre de la milice Imbonerakure, à l'aide d'un bâton. Selon des sources sur place, il l'a accusée de rentrer tard la nuit en provenance du marché. La femme lui a dit qu'elle avait encore des clients qu'elle servait au marché de Rutana. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Rutana tandis que son mari a pris fuite vers un endroit inconnu. Eliane contribuait seule pour satisfaire les besoins du ménage.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 20 avril 2021, dans un boisement, près d'une route menant à la zone Gitaba, sur la colline Mungwa, zone Gitaba, commune et province Rutana, V.N., âgée de 13 ans, élève en 7^{ème} année à l'ECOFU Mwanzwe, a été violée par Prosper Irambona, enseignant à cette même école. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et a été secourue par des passants. Selon les mêmes sources, cette victime a été conduite au CDS de Gitaba pour y bénéficier des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été conduit par des policiers, au cachot du poste de police de Rutana.

Une fillette violée en commune Mbuye province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2021 indique qu'en date du 5 juillet 2021, sur la colline Bigwana, commune Mbuye, province Muramvya, C.A, âgée de 11 ans, a été violée 4 jours successifs, par son oncle paternel, Jérémie Niyonzima, marié et père de 5 enfants, dans sa maison. Selon des sources sur place, il lui a donné 150 fbu pour garder le secret, mais elle a raconté à sa mère ce qui lui était arrivée. En date du 10 juillet 2021 le présumé auteur a été arrêté par des policiers.

Une femme battue en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 29 juillet 2021, vers 20 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, une femme prénommée Evelyn, âgée de 29 ans, a été tabassée à coups de poing et de pied jusqu'à vomir du sang par son mari Jimmy Muhimpundu, âgé de 33 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'ivresse et de rentrer tard. Selon les mêmes sources, les voisins ont appelé des policiers qui l'ont arrêté et l'ont conduit au cachot de la commune tandis que la femme a été évacuée vers le CDS Rabiho pour des soins médicaux.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 juillet 2021 indique qu'en date du 24 juillet 2021, vers 19 heures sur la colline Kanazi, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Annonciate Kanyange, âgée de 35 ans, membre du parti CNDD-FDD a été tabassée par son mari Emmanuel Nkuzimana, âgé de 38 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été accusée de n'avoir pas préparé le repas du soir. Selon les mêmes sources, les voisins qui sont intervenus l'ont conduite au CDS Bugenyuzi et cet homme a été détenu au cachot de la commune.

Une fille violée en commune Mugongo- Manga, province Bujumbura rural

En date du 12 juillet 2021, vers la nuit, sur la colline Jenda rurale, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, Egide Habarugira, âgé de 53 ans, a violé sa fille H., âgé de 15 ans, écolière à l'ECOFO Virgo Sapiens de Jenda. Selon des sources sur place, Egide vivait avec sa fille dans sa maison car sa femme avait quitté la maison à cause des mésententes entre elle et son mari. Selon les mêmes sources, après cet acte, Egide a tenté de se suicider en se donnant de l'acide et des voisins sont intervenus et l'ont transporté à l'hôpital d'Ijenda.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juillet 2021 indique qu'en date du 11 juillet 2021, vers 23 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, E.N., âgée de 16 ans, a été violée par Etienne Ngezahingejeje, âgé de 34 ans, veuf, père de six enfants et son frère Gafura, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, Etienne et Gafura avaient passé la soirée ensemble dans un cabaret. Ils sont rentrés vers 23 heures et ont trouvé la fillette endormie seule dans la chambre de la maison d'Etienne où la femme de Gafura lui avait montré. Cette fillette qui était venue rendre visite à sa grande sœur a été accueillie par la femme de Gafura qui lui a montré où se coucher. Selon les mêmes sources, après avoir trouvé la fillette dans sa maison, Etienne a appelé son frère pour lui montrer la fillette et tous l'ont violée. En date du 12 juillet 2021, vers 5 heures, les deux présumés auteurs ont été arrêtés par deux policiers accompagnés par deux chefs collinaires sur plainte de la concubine d'Etienne. Signalons que Gafura qui habitait à Bujumbura était venu vivre chez Etienne, il y avait un mois. Les deux frères avaient emmené des concubines dont la surnommée Kabebe, résident au centre de Buhiga, originaire de la commune Buhinyuza, province Musinga. Après deux semaines, Etienne avait battu Kabebe qui est alors partie. En date du 14 juillet 2021, un OPJ en charge du dossier a conduit les deux hommes à l'hôpital de Buhiga et ils les ont fait retourner au cachot par après.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 juillet 2021 indique qu'en date du 18 juillet 2021, vers 22 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Aline Kezimana, a été battue à coups de gifles et de pieds par son mari, Charles Nshimirimana, âgé de 45 ans, enseignant. Selon des sources sur place, la victime réclamait les biens de la maison dont des casiers de bière vendus par son mari à son insu. Selon les mêmes sources, la victime a été secourue par ses enfants qui l'ont arrachée des mains de leur père et ce dernier a pris fuite.

Une femme battue en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 5 juillet 2021 indique qu'en date du 4 juillet 2021, vers 20 heures, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une femme prénommée Béatrice, âgée de 53 ans, a été battue et blessée au niveau de la tête et de l'œil gauche par son mari Gaspard Bunati, âgé de 85 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il l'a emballée dans un mousquetaire et l'a frappée sur tout le corps à l'aide d'un bâton, l'accusant de prostitution. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et ont évacué la victime vers le CDS Buhiga tandis que Gaspard a été arrêté et conduit au cachot communal de la

police par le chef de colline. Il a été transféré au commissariat provincial de la police en date du 7 juillet 2021 puis libéré en date du 9 juillet 2021 après avoir été contraint de payer une somme de 50.000 fbu à sa femme pour lui dédommager et il a signé un acte d'engagement de ne plus maltraiter son épouse.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 7 juillet 2021, vers 15 heures, au CDS Cabara, zone Klgwena, commune et province Rumonge, la nommée N., âgée de 16 ans, élève en 8^{ème} année, a été violée par Dr Gilbert Niyoyankundiye, médecin responsable dudit CDS au moment où elle était allée se faire soigner. Selon des sources sur place, le présumé auteur du crime a même tenté de donner une somme de 200 000 fbu à la famille de la victime mais cette dernière a refusé. Selon les mêmes sources, Gilbert Niyoyankundiye a été arrêté à son service le même jour et conduit au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge.

Une fille violée en commune et province Rutana

En date du 8 juillet 2021, sur la colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, C., âgée de 16 ans, orpheline, a été violée par Gilbert Niyoyitungira, Imbonerakure et chef de sous-colline Nyarubere. La victime a été conduite à l'hôpital de Rutana tandis que le présumé auteur a pris le large.

Une femme violée en commune Giteranyi, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 7 août 2021, vers 19 heures, sur la colline Ngomo, zone Masaka, commune Giteranyi, province Muyinga, C. N., âgée de 17 ans, élève en 8^{ème} année, a été violée par Caporal-Chef Nestor Minani, militaire du camp marine affecté au détachement sur une position au lac Rweru. Selon des sources sur place, ce présumé auteur a été arrêté par la police et détenu au cachot du poste de police de la zone Ruzo.

Un homme blessé en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 août 2021 indique qu'en date du 8 août 2021, vers 14 heures, sur la colline Mubaragaza, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Jean Berchmas Ndayikengurukiye, âgé de 37 ans, a été blessé au niveau de la tête par son épouse Violette Nizeyimana, âgée de 34 ans, lors d'une dispute. Selon des sources sur place, le mari a quitté la maison et sa femme qui l'accusait d'infidélité l'a suivi et a jeté une pierre au niveau de la tête de son mari puis elle a pris fuite. Selon les mêmes sources, la victime est allée se faire soigner à un CDS de la localité.

Une fille violée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 août 2021 indique que dans l'après-midi du 26 juillet 2021, sur la colline Gatovu, commune et province Muyinga, J.N., âgée de 13 ans, orpheline de père, a été violée par son oncle paternel Radjabu Nzoyisaba, âgé de 35 ans. Selon des sources sur place, Radjabu donnait souvent 1000 fbu à cette fillette quand il la rencontrait et ce jour-là, il l'a appelée chez lui pour lui donner 1000 fbu comme d'habitude et il l'a violée. Selon les mêmes sources, sa mère l'a remarqué quand elle est rentrée en saignant et elle a porté plainte chez l'OPJ. Le présumé auteur a été arrêté le lendemain et conduit au cachot de la PJ Muyinga où il a avoué les faits en expliquant que des sorciers le lui avaient recommandé afin de devenir riche.

Une femme battue en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2021 indique qu'en date du 14 août 2021, vers 19 heures, au quartier Kinyami, commune et province Ngozi, Aline Mpundu, a été battue à coups de bâtons et de pieds par son mari Nkurunziza, Imbonerakure, enseignant à l'ECOFO Kavumu de la même commune. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau du visage, du dos et des bras et était accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, cette victime a été évacuée par ses voisins vers l'hôpital de Ngozi pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur est resté libre.

Une fille violée en commune Kinyinya, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2021 indique qu'en date du 25 juin 2021, vers 15 heures, F.N., élève de la pédagogie 4 au Lycée communal de Kinyinya, a été violée par Prosper Manirakiza, enseignant à ce Lycée. Selon des sources sur place, l'enseignant a demandé à cette élève de lui amener de l'eau chez lui et l'a violée. La victime a porté plainte chez le Directeur de cet établissement et celui-ci a référé le cas à l'OP de Kinyinya. Selon les mêmes sources, Prosper Manirakiza a été arrêté en date du 17 juillet 2021 et détenu au cachot du commissariat communal de police de Kinyinya avant d'être transféré à la prison centrale de Ruyigi, en date du 17 août 2021.

Une fille violée en commune et province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2021 indique qu'en date du 17 août 2021, vers 2 heures, au quartier Nabubu, centre-ville, commune et province Bubanza, la prénommée A., âgée d'environ 25 ans, élève finaliste des humanités générales, résidant dans ce quartier, a été violée par des gens non identifiés, dans une brousse non loin de son domicile. Selon des sources sur place, ces gens non identifiés l'ont attaquée dans sa maison où elle vivait avec sa vieille maman et l'ont conduite dans cette brousse. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Bubanza I pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 août 2021 indique qu'en date du 18 août 2021, au quartier Kinyami, commune et province Ngozi, D.N., âgée de 15 ans, travailleur domestique, a été violée par Servilien Nkezimana, bailleur d'une maison en complicité avec Gratien Miburo, colocataire de l'employeur de la victime. Selon des sources sur place, Servilien Nkezimana était venu pour voir sa maison et a trouvé seule cette fille. Selon les mêmes sources, les 2 présumés auteurs ont été arrêtés par la police et conduits au cachot communal de la PJ Ngozi.

Une femme blessée en commune Buhiga, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2021 indique qu'en date du 6 septembre 2021, vers 15 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, la prénommée Aisha, âgée de 38 ans, a été battue à l'aide d'un bâton et blessée au niveau de la tête et de l'œil gauche par son mari prénommée Thierry, âgé de 40 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée d'infidélité. Elle est allée se plaindre chez le chef de zone qui l'a référée chez un OPJ. Selon les mêmes sources, ce dernier a arrêté et emprisonné le présumé auteur au cachot du poste de police Buhiga, le lendemain.

Une personne battue en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 septembre 2021 indique qu'en date du 6 septembre 2021, vers 15 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Gaspard Rurankiriza, âgé de 42 ans, a été battu par sa femme Emmanuella Bimenyima, âgée de 40 ans, aidée par son fils Omer Niyonzima, âgé de 26 ans. Selon des sources sur place, ils l'ont battu jusqu'à ce qu'il gonfle à la face gauche. Selon les mêmes sources, la victime avait été interdite d'entrer dans un stock de vivres et elle s'y est introduite au moment où sa femme et son fils étaient au cabaret. A leur retour, ils l'ont trouvée dans le stock pour voir les récoltes et l'ont battue. Gaspard a quitté la maison et il est allé en Tanzanie.

Une femme blessée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 7 septembre 2021, vers 1 heure, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Laurence Ndayikengurukiye, âgée de 35 ans, a été battue à l'aide d'un bâton et blessée sur le front par son mari Emmanuel Ndereyimana, âgé de 38 ans, enseignant à l'ECOFO Kayenzi. Selon des sources sur place, Emmanuel est rentré du cabaret vers 21 heures en état d'ivresse et a commencé à interroger sa femme sur le mariage de son frère du 11 septembre 2021 et la femme lui a répondu qu'elle y serait. Son mari lui a dit qu'il y a une fête à laquelle ils devraient participer ensemble, qu'elle ne pourra pas aller chez son frère arguant qu'il l'a traité d'idiot. En ce moment le mari l'a tabassée et l'a blessée avant que la victime ait pris fuite vers ses parents qui l'ont conduite au CDS Rabiho pour des soins. Le lendemain matin, elle est allée se plaindre à la police qui a arrêté l'homme et l'a incarcéré au cachot de la commune pour enquêtes.

Une femme blessée en commune Mutumba, province Karuzi

En date du 9 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Mubarakaza, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, Christelle Sabushimike, âgée de 37 ans, a été battue et blessée au niveau des bras et du visage par son mari Pascal Ntuhoro, âgé de 40 ans, à l'aide d'un bâton. Selon des sources sur place, Pascal est rentré ivre et a immédiatement commencé à injurier sa femme l'accusant de non-respect puis l'a battue.

Une personne violée en commune Muruta, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 septembre 2021 indique qu'en date du 28 août 2021, dans l'après-midi, sur la colline Campazi, commune Muruta, province Kayanza, G. N., âgée de 35 ans, cultivatrice, veuve, résidant sur cette même colline, a été violée par Philos Ntirandekura, âgé de 23 ans et Charles Miburo, âgé de 25 ans. Selon des sources sur place, ces présumés auteurs l'ont attrapée dans le marais de Ntonge quand elle était dans son champ de patate douce et l'ont battue avant de la violer jusqu'à perdre connaissance. Selon les mêmes sources, Ntirandekura Philos et Miburo Charles l'ont laissée là en croyant qu'elle était morte. Après avoir repris connaissance, la victime a crié au secours et des voisins sont intervenus en l'emmenant au CDS Karunyinya pour des soins médicaux. Ces présumés auteurs ont été arrêtés et détenus au cachot du poste de police de la commune Muruta.

Une femme blessée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 septembre 2021 indique qu'en date du 19 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Aline Nizigama, âgée de 37 ans, a été tabassée à coups de poings, de pieds et de bâton

jusqu'à perdre connaissance par son mari, Eric Ngendera, âgé de 41 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Eric est arrivé chez lui en état d'ivresse et a immédiatement accusé sa femme d'infidélité puis l'a tabassée jusqu'à ce que le sang coule dans le nez, la bouche et les oreilles. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée par ses voisins vers le CDS Bugenyuzi pour des soins médicaux tandis que son mari a été obligé par des autorités collinaires de payer toutes les factures médicales et une amende dont le montant n'a pas été précisé, aux élus collinaires.

Une fille violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2021 indique qu'en date du 19 septembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Kirema, commune et province Kayanza, E. K., âgée de 18 ans, a été violée par son copain, Danny Ngwaniyubumwe, âgé de 22 ans, résidant sur la colline Kirema et originaire de la province Kirundo. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a invitée chez lui et arrivée au domicile du présumé auteur, Danny l'a introduite dans sa maison et l'a violée. Selon les mêmes sources, le lendemain, la mère de la victime l'a conduite à l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux. Le présumé auteur n'a pas été dénoncé car la maman de la victime a indiqué qu'une fois ce cas était connu du public ce serait une honte pour la famille.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 26 septembre 2021 indique qu'en date du 19 septembre 2021, vers 18 heures, sur la sous-colline Nyamugari, colline Murago, commune et province Kayanza, Cassilde Nyandwi, âgée de 40 ans, a été battue par son mari, Salvator Nsengiyumva, âgé de 45 ans. Selon des sources sur place, Salvator Nsengiyumva avait quitté sa femme, il y a trois mois et il est allé vivre avec une concubine sur la colline Rwesero. Cassilde Nyandwi était allée au centre Murago pour demander à son mari du matériel scolaire pour son enfant et le mari prenait une bière. Selon les mêmes sources, arrivée sur les lieux, Cassilde a été battue par son mari à coup de tête au niveau de la joue et elle a perdu connaissance. La victime a été conduite au CDS Siloé tandis que le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 21 septembre 2021, au quartier Mukoro II, commune et province de Kayanza, Munyana Ingrid, âgée de 30 ans a été battue par son mari, Shabban Nizigiyimana, âgé de 36 ans dans un bistrot. Selon des sources sur place, Shabban venait de donner de l'argent à une autre femme pour s'acheter une bière et son épouse qui s'est fâchée, a demandé à son mari pourquoi cette offre. Selon les mêmes sources, Shabban l'a alors insultée et l'a battue. Ingrid a été évacuée vers l'hôpital Kayanza pour être soignée mais le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une fillette violée en commune Kiganda, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2021 indique qu'en date du 2 septembre 2021, aux enceintes de l'hôpital Kiganda, commune Kiganda, province Muramvya, K. I., âgée de 15 ans, élève de la 6^{ème} année à l'ECOFO Kigarika, résidant sur la colline Gahweza, commune Kiganda, province Muramvya, a été violée par Yves Ndagijimana, agent de l'hôpital Kiganda. Selon des sources sur place, cette victime était au chevet de sa mère hospitalisée dans ledit hôpital.

Une fillette violée en commune Nyamurenza, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 septembre 2021 indique qu'en date du 12 septembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Nyabikenke, zone et commune Nyamurenza, province Ngozi, J.N., âgée de 9 ans, a été violée par Boniface Niyukuri, âgé de 25 ans, de la même colline. Selon des sources sur place, la victime allait puiser de l'eau à une source fontaine lorsqu'elle y a trouvé cet homme qui l'a immédiatement violée. La mère de l'enfant a saisi un chef de colline qui l'a informé au chef de poste de police de Nyamurenza. Selon les mêmes sources, ce présumé auteur a été arrêté par la police en date du 22 septembre 2021 et conduit au cachot de la PJ Nyamurenza pour la suite du dossier.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 22 septembre 2021, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Concilie Nibigira a été grièvement battue à l'aide d'un bâton par son mari, Eric Nahimana l'accusant de ne pas poser son accord au moment où il voulait vendre une partie de la propriété foncière. Selon des sources sur place, Concilie a été dépêchée à l'hôpital de Rutana où elle y est passée une nuit pour des soins médicaux avant de regagner la maison en date du 23 septembre 2021 tandis qu'Eric n'a pas été inquiété. Selon les mêmes sources, Eric avait déjà vendu plus de deux parties foncières et il utilisait l'argent de cette vente pour s'enivrer.

Une fillette violée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 septembre 2021 indique qu'en date du 18 septembre 2021, vers 18 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, D.S., âgée de 16 ans, a été violée par son voisin, Appolinaire Ndikumasabo, âgé de 27 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce présumé auteur s'est introduit dans la maison de la victime puis l'a violée pendant que les parents de la victime n'étaient pas à la maison. Cette victime a crié au secours et une femme voisine est intervenue mais le présumé auteur était déjà parti. La mère de l'enfant a saisi le chef de colline et le lendemain matin, vers 5 heures, des Imbonerakure se sont rendus chez le présumé auteur pour l'arrêter mais il s'est évadé en passant par la fenêtre. Par après, Appolinaire Ndikumasabo s'est rendu lui-même aux responsables collinaires qui l'ont conduit à la police où il a été détenu tandis que la victime a été conduite au CDS Mutoyi pour des soins médicaux.

Une fille violée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 septembre 2021 indique qu'en date du 18 septembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, une fille surnommée N., sourde-muette, âgée de 25 ans, a été violée dans une bananeraie près d'une maison par un prénommé Jean Marie, âgé de 34 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a crié et des gens qui participaient à une fête de sa grande sœur venue présenter son enfant à ses grands-parents, sont intervenus en arrêtant Jean Marie et ils l'ont conduit au cachot communal du poste de police tandis que la victime a été conduite au CDS pour des soins médicaux. Le lendemain, Jean Marie a été relaxé après avoir payé une somme de 50 000 FBU sur l'initiative d'une animatrice communautaire prénommée Marie et il est allé en Tanzanie. En date du 20 septembre 2021, un oncle de la victime est allé se plaindre chez un OPJ qui s'est rendu sur la colline pour s'enquérir des faits et a arrêté l'animatrice communautaire. Elle a été détenue au cachot du poste de police communal.

Une personne blessée en commune Gatara, province Kayanza

En date du 29 septembre 2021, vers 1 heure, sur la colline Shinya, commune Gatara, province Kayanza, Tharcisse Nitereka, âgé d'une cinquantaine d'années, a été blessé à coups de machette au niveau de la tête par sa femme Félicité Ntunzwenimana, âgée de 42 ans en complicité avec son fils, Fabrice Nahayo, âgé de 17 ans. Selon des sources sur place, les mobiles de cet acte étaient liés aux conflits fonciers. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée au CDS Gatara pour subir des soins médicaux et les auteurs de cet acte ont été appréhendés et conduits au cachot de la commune Gatara pour des raisons d'enquête.

Une élève violée en commune et province Makamba

En date du 28 septembre 2021, vers minuit, L.K., élève de la 7^{ème} année a été violée par Eliphaz Niyokwizera, directeur de l'ECOFO Mahembe se trouvant sur la colline Karonge, commune et province Makamba. Selon des sources sur place, cette jeune fille a quitté la maison vers 23 heures sur un message téléphonique de son directeur qui habite tout près de chez elle. Le directeur Eliphase Niyokwizera, membre du CNDD-FDD a laissé sa femme au lit conjugal pour rejoindre son élève dans une bananeraie. Le frère de la jeune fille a appelé les membres de la famille et ont tabassé ce directeur avant de le conduire à une position de police de la zone Gitaba. Le lendemain, il était dans un état de santé critique au service chirurgical de l'hôpital Makamba gardé par des policiers. Le directeur provincial a dit qu'il sera traduit devant la justice dès que sa santé sera rétablie. Les responsables du CNDD-FDD dans la zone Gitaba ont tenté de protéger ce directeur sans succès.

Une fillette violée en commune Rutovu, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 novembre 2021 indique qu'en date du 30 octobre 2021, sur la colline Mutangaro, commune Rutovu, province Bururi, K.I., âgée de 5 ans, a été violée à son domicile par Audace Niyogushima, âgé de 17 ans, gardien de vaches chez les parents de l'enfant, originaire de la sous-colline Rwabiriro, colline Bugunga, zone Gitaba, commune et province Rutana. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Rutovu.

Une femme tabassée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 novembre 2021 indique qu'en date du 27 octobre 2021, vers 20 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Odette Nduwimana, âgée de 26 ans, a été battue et brûlée par son époux, Félicien Mbonankira, âgé de 30 ans. Selon des sources sur place, le mari a trouvé sa femme en train de préparer à manger dans la maison principale à cause de la pluie qui avait mouillé la cuisine déjà vieille. Selon les mêmes sources, il l'a tabassée, l'a brûlée et les voisins qui sont intervenus ont eu du mal à lui enlever ses habits brûlés. Le lendemain, les responsables collinaires ont obligé cet homme à la conduire à l'hôpital lui-même.

Une femme violée et blessée en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 8 novembre 2021, dans la nuit, sur la colline Kandaro, zone Gatsinda, commune Mwumba, province Ngozi, Gloriose Mutumutore, âgée de 25 ans, a été violée et blessée par son mari Victor Ntamavukiro, âgé de 32 ans, à l'aide d'un tronc de houe. Selon des sources sur place, son mari a introduit ce tronc de houe dans ses organes génitaux. Selon les mêmes sources, la

victime a été soignée au CDS Songwe. Le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la commune Mwumba, en date du 10 novembre 2021.

Une personne violée en commune Bwambarangwe, province Kirundo

En date du 12 novembre 2021, sur la sous-colline Kabuyenge, colline Budahunga, commune Bwambarangwe, province Kirundo, E. T., âgée de 18 ans, élève ayant abandonné ses études l'année dernière à l'ECOFO Kabuyenge, native de la colline Ruyaga, zone Murore, commune Busoni, a été violée par Etienne Ndiokubwayo, chef de zone Murore, natif de la colline Kididiri, commune Busoni. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été appréhendé en flagrant délit par des policiers. Selon les mêmes sources, les faits ont eu lieu dans un cabaret d'Oswald, infirmier au CDS Kabanga.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 11 novembre 2021, vers 16 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, une fille prénommée F., handicapée mentale, âgée de 15 ans, a été violée par Pascal alias Abdou, âgé de 24 ans, originaire de la colline Shanga, zone Rutonganikwa, commune Buhiga. Selon des sources sur place, le présumé auteur avait acheté à la victime du vin de banane jusqu'à l'enivrer et l'a conduite dans la brousse. Après un certain temps d'absence, sa grand-mère a demandé à ceux qui étaient là de l'aider à trouver sa petite fille et ces derniers ont commencé des recherches puis les ont pris en flagrant délit. Le présumé auteur a été conduit au cachot communal de police de Buhiga.

Une femme battue par son mari en commune et province Rutana

En date du 8 novembre 2021, vers 19 heures, sur la sous-colline Kayigi, colline Nyarubere, zone, commune et province Rutana, Claudine Nemerimana, âgée de 28 ans, enceinte, a été battue à l'aide d'un bâton par son mari, Elias Minani, âgé de 34 ans. Selon des sources sur place, la victime était accusée de s'être opposé à la vente d'une partie de leur propriété foncière. Selon les mêmes sources, cette femme a été évacuée vers l'hôpital de Rutana tandis que le présumé auteur a été conduit au cachot du commissariat communal de police de Rutana.

Une femme battue par son mari en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 novembre 2021 indique qu'en date du 11 octobre 2021, sur la colline Gitwa, commune et province Kayanza, Odile Ntawushirintimba, âgée de 40 ans, a été battue et blessée au niveau de la jambe à l'aide d'une brique cuite par son mari, Léonidas Misago. Selon des sources sur place, le présumé auteur a aussi brûlé des habits de sa femme et ceux de ses enfants. La victime avait refusé à son mari de vendre le lopin de terre familial. Selon les mêmes sources, des voisins sont intervenus et ont évacué la victime vers le CDS Kaburiri avant d'être référée à l'hôpital Kayanza en date du 15 octobre 2021 tandis que le présumé auteur a pris fuite.

Une personne battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 novembre 2021 indique qu'en date du 13 novembre 2021, vers 9 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, la nommée Nihorimbere, âgée de 27 ans, a été battue jusqu'à ce qu'elle avorte une grossesse de 4 mois, par son mari Ndayikengurikiye, membre du parti CNL, âgé de 49 ans. Selon des sources sur place, cet homme a accusé sa femme d'avoir fait des relations extraconjugales avec Dominique,

fil du mari, âgé de 25 ans. Selon les mêmes sources, la victime a été alitée à l'hôpital du cinquantenaire de Karuzi et le présumé auteur n'a pas été inquiété.

Une fille violée en commune Bugendana, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2021 indique qu'en dates du 10 et 14 novembre 2021, sur la sous-colline Kuwinteko, colline Nyagisenyi, zone Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, C.I., âgée de 14 ans, a été violée par son père, Jean Barandereka, âgé de 44 ans qui avait déjà répudié sa femme. Selon des sources sur place, la victime a été conduite à l'hôpital de Mutoyi pour des soins de santé. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté en date du 21 novembre 2021.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 24 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, sur la colline Mihigo, commune et province Kayanza, Mireille Nitunga, âgée de 23 ans, a été battue à coups de poing et de pieds jusqu'à perdre connaissance par son mari, Désiré Niyonkuru, originaire de la même localité. Selon des sources sur place, Désiré Niyonkuru avait refusé de donner une ration à sa femme pour se nourrir car il avait une concubine. Ce jour-là, il s'est rendu à son domicile et a trouvé Mireille Nitunga, en train de cuisiner alors qu'il ne lui avait donné de l'argent. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'infidélité. Les voisins sont intervenus et ont transporté la victime au CDS Gahahe puis a été transférée à l'hôpital Kayanza, en date du 13 octobre 2021.

Une fille violée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 25 septembre 2021, vers 19 heures, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, S.N., âgée de 16 ans, a été violée par Nestor Nsengiyumva, âgé de 48 ans, sentinelle, mari de la tante de la victime. Selon des sources sur place, Nestor a menacé cette victime à l'aide d'un couteau, l'a conduite dans la maison d'Issa Kabura pendant que dans cette maison il n'y avait personne. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cachot de la PJ à Giteranyi.

Une élève violée en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'en date du 17 octobre 2021, de 19 heures jusqu'à l'aube, sur la colline Cendajuru, commune Busiga, province Ngozi, E.N., âgée de 17 ans, élève en 9^{ème} année à l'ECOFO Manga de la même commune, a été violée par Eric Ndayishimiye, commerçant, à son domicile. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté le lendemain matin et conduit au cachot de la PJ à Busiga par le chef de colline accompagné par des policiers tandis que la victime a été conduite à une structure sanitaire de la localité pour des soins.

Des directeurs des écoles, auteurs des grossesses de leurs élèves en commune Kiremba, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 octobre 2021 indique qu'au mois de septembre 2021, deux affaires de grossesses d'élèves par leurs directeurs ont été arrangées à l'amiable par le DCE, Gratien Irakiza. Selon des sources sur place, le premier cas concerne une fille de l'ECOFO Gisuka, engrossée par son tuteur et directeur de cette école, Grégoire

Nsanzamahoro. Le deuxième cas, est celui de P.C., élève de l'ECOFO Kidasha engrossée par le directeur de cet établissement, Libère Mpawe. Selon les mêmes sources, le DCE Gratien Irakiza a tenté d'arranger ces affaires à l'amiable en rassurant les victimes qu'elles seraient appuyées en tout et qu'elles retourneraient à l'école après l'accouchement. Cependant, dans l'attente de ces promesses, la première fille a quitté l'école en cachette mais après l'accouchement, elle a été chassée de la maison par le présumé auteur. Pour la seconde victime, le même DCE a essayé d'arranger à l'amiable le cas mais les parents de la fille soutenus par leurs voisins ont refusé en portant l'affaire à la police et le présumé auteur a pris fuite.

Deux fillettes violées en commune Bukeye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 7 octobre 2021, sur la colline Rweteto, commune Bukeye, province Muramvya, O.N., âgée de 3 ans et N. I, âgée de 4 ans, ont été violées par Zéphyrin Nshimirimana, travailleur domestique chez Désire Nahayo, père de l'enfant N. I.

Une fille violée en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 25 octobre 2021, vers 19 heures, sur la colline Gasenyi, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, F., âgée de 21 ans, malade mentale, a été violée dans un buisson par le prénommé Clément, âgé de 36 ans, ex-chef de la colline Gasenyi. Selon des sources sur place, des passants ont entendu des cris de la victime et sont intervenus en arrêtant le présumé auteur puis l'ont conduit au cachot du poste de police de cette commune. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Gihogazi, le lendemain matin. Après, le présumé auteur a été transféré au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi, en date du 27 octobre 2021.

Une femme tabassée en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 24 octobre 2021, vers 23 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi Jacqueline Kabagabire, âgée de 32 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été mordue au nez par son mari, Jean Marie Ngezahayo, âgé de 38 ans, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce présumé auteur était rentré ivre puis a accusé sa femme d'avoir traîné à ouvrir la porte de la maison.

Une fillette violée en commune Mutumba, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 24 octobre 2021, vers 19 heures, sur la colline Rabiho, zone Bibara, commune Mutumba, province Karuzi, la nommée N., âgée de 8 ans, élève de la 2ème année à l'ECOFO Rabiho, a été violée par Gaston Ndayisenga, âgé de 43 ans, travailleur au CDS Sahara, originaire de la colline Mubaragaza de cette zone. Selon des sources sur place, il l'a trouvée seule à la maison près d'un ménage d'une voisine. Selon les mêmes sources, en date du 27 octobre 2021, la victime a été conduite au CDS Rabiho pour des soins médicaux. Le présumé auteur a été arrêté par des policiers et détenu au cachot communal avant d'être transféré au commissariat provincial de police, en date du 28 octobre 2021.

Une fillette violée en commune Gashoho, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 octobre 2021 indique qu'en date du 21 octobre 2021, sur la colline Musama II, commune Gashoho, province Muyinga, E.T., âgée de 7

ans, a été violée dans une brousse par Samuel Niyonsaba, âgé de 27 ans, marié, cultivateur. Selon des sources sur place, la victime allait rendre visite à son oncle paternel quand elle a croisé Samuel qui lui a dit que sa tante n'est pas à la maison qu'il fallait retourner à son domicile. Selon les mêmes sources, le présumé auteur qui a des relations familiales avec un chef collinaire a pris fuite avec la complicité de ce dernier et un OPJ a émis un mandat d'arrêt contre lui.

Une fille violée en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, sur la colline Nyamihonda, commune Butihinda, province Muyinga, G.T., âgée de 15 ans, élève en 7ème année à l'ECOFO Gatabo, a été violée par un prénommé Patrice, âgé de 18 ans, élève en 7ème année à cette école. Selon des sources sur place, la victime allait puiser de l'eau. Selon les mêmes sources, Patrice a été arrêté par des policiers et conduit au cachot communal de la police.

Une malade mentale violée en commune Gashikanwa, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2021 indique qu'en date du 31 octobre 2021, sur la sous-colline Makaba, colline Gatara, commune Gashikanwa, province Ngozi, une femme âgée de 30 ans, mère de trois enfants, vivant avec un handicap mental, vivant avec ses parents, a été violée par Cyriaque Nindabira, Aron Ndayizeye, Joachin Miburo et Xavier Nsabimana, tous de la colline Ruhengeri. Selon des sources sur place, ils l'ont violée et lui ont arraché des poils pubiens. Selon les mêmes sources, la victime a été blessée au niveau de l'appareil génital et ces présumés auteurs ont été arrêtés.

Une femme violée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 décembre 2021 indique qu'en date du 3 décembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Rutegama, zone Munanira, commune Gihogazi, province Karuzi, D., âgée de 37 ans, a été violée par Claude, âgé de 40 ans quand elle venait d'une boutique pour acheter du sel. Selon des sources sur place, la victime a crié au secours et les voisins sont intervenus mais le présumé auteur avait déjà pris le large. Selon les mêmes sources, ce dernier a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de Gihogazi tandis que la victime a été conduite au CDS Ruganira pour des soins médicaux.

Une femme battue en commune et province Rutana

En date du 7 décembre 2021, sur la sous-colline Karindo, colline, commune et province Rutana, Claudine Dusengimana a été battue à l'aide d'un bâton et blessée au niveau du coup par son mari, Jean Marie Bahati. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Rutana et le présumé auteur a pris fuite.

Une femme battue en commune Gihogazi, province Karuzi

En date du 13 décembre 2021, vers 19 heures, sur la colline Murago, zone et commune Gihogazi, province Karuzi, une femme prénommée Jolie âgée de 22 ans a été tabassée par son concubin prénommé Richard, âgé de 22 ans, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Richard est rentré ivre et s'est immédiatement chamaillé avec Jolie l'accusant de ne pas encore fini de préparer la nourriture du soir à temps, puis il a commencé à la tabasser à l'aide d'un bâton, des gifles et des coups de pied lui disant de quitter sa maison. Selon les mêmes sources,

Richard voulait renvoyer la femme chez elle. Jolie est la troisième femme de Richard après avoir renvoyé ses deux anciennes concubines l'une après l'autre.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

En date du 13 décembre 2021, dans l'avant-midi, sur la colline Rukinga, au centre urbain de la commune et province Rumonge, N.U, âgé de 13 ans, travailleuse domestique, a été violée par Jackson Sibomana, travailleur domestique d'un employé du lycée Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été conduite à l'hôpital Rumonge pour expertise médicale. Selon les mêmes sources, elle est sous traitement contre les MSTs et la grossesse non désirée. Le présumé auteur de ce viol a été arrêté par la police et détenu au cachot de la police au chef-lieu de la province Rumonge.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 décembre 2021 indique qu'en date du 12 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Rutumo, zone minago, commune Rumonge et province Rumonge, D.I. âgée de 12 ans, a été violée tout près d'un champ de riz. Selon la victime, le présumé violeur portait un masque avant de la violer et a pris fuite après avoir commis le forfait. La victime a été conduite à l'hôpital de Rumonge.

Une femme battue en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 29 décembre 2021, vers 20 heures, sur la colline Muramba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Antoinette Harerimana, âgée de 38 ans, a été tabassée par son mari Révoat Ntirampeba, membre du parti CNDD-FDD jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Selon des sources sur place, quand il s'est rendu que sa femme ne bougeait plus, il a pris le large. Selon les mêmes sources, les voisins sont intervenus et ont conduit la victime au CDS Bugenyuzi où elle a été hospitalisée. L'origine de ce conflit est que cette femme est rentrée vers 20 heures trouvant son mari ayant déjà fermé la porte et quand elle a toqué pour qu'il ouvre, il est sorti avec un bâton, l'accusant de prostitution.

Une fillette violée en commune Gisuru, province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 décembre 2021 indique qu'en date du 23 décembre 2021, vers 16 heures, sur la colline Rusange, commune Gisuru, C., âgée de 4 ans, a été violée par Elias Ndikumana, âgé de 23 ans, voisin de la victime. Selon des sources sur place, après l'incident, les parents de la victime ont remarqué que le sang mélangé avec du sperme coulait dans le sexe de cette fillette. Ils ont alerté la police et ont conduit l'enfant à l'hôpital de Gisuru tandis que l'auteur présumé a été conduit au cachot de la police de Gisuru.